



Conditions tarifaires

des services
financiers
et bancaires
au 5 janvier 2021



Intermédiaire en opération
de banque et en services de
paiement de Socram Banque

Services financiers et bancaires

Au travers des solutions Épargne et financement, MAIF souhaite :

- ➔ promouvoir une épargne utile qui conjugue rendement et solidarité au bénéfice d'associations engagées pour la création d'emplois et l'accès à l'éducation pour tous, via les livrets d'épargne solidaire ;
- ➔ proposer des solutions de financement pour l'achat d'un véhicule à des conditions déjà négociées pour tous les sociétaires.

Parce que la qualité de la relation avec ses sociétaires est au cœur de ses préoccupations, MAIF a souhaité que les tarifs soient calculés au plus juste, selon l'utilisation des services et présentés le plus clairement possible dans ce guide.

Vous y trouverez les tarifs des services financiers et bancaires que nous vous proposons, en qualité d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement de Socram Banque.

Nous sommes convaincus que vous retrouverez, dans ce document, la vision de la relation avec MAIF faite d'engagements réciproques, d'obligations partagées et de solidarité.

Sommaire

1 - Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture - transformation - clôture

Relevés de compte

Tenue de compte

Services

2 - Banque à distance

3 - Vos opérations de paiement

Virement

Chèque de banque

4 - Irrégularités et incidents

5 - Réclamations

6 - Les crédits automobile

7 - Lexique

pages

5

5

5

5

5

6

6

6

7

7

8

9

10

1 - Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

OUVERTURE - TRANSFORMATION - CLÔTURE

> Nature des frais par opération

- Ouverture d'un livret **gratuit**
- Procuration (mise en place, modification, suppression) **gratuit**
- Transfert **gratuit**
- Clôture d'un livret **gratuit**
- Ouverture d'un dossier de succession, commissions de gestion et actif successoral à la date du décès **50 €**

Le tarif indiqué couvre la totalité des opérations nécessaires au traitement du dossier de succession jusqu'à la clôture définitive, quel que soit le nombre d'opérations nécessaires.

RELEVÉS DE COMPTE

> Nature des frais par opération

- Relevé de compte électronique **gratuit**
- Relevé de compte papier **gratuit**
- Situation ou historique de compte **6 €**

TENUE DE COMPTE

> Nature des frais par opération

- Changement d'adresse **gratuit**
- Livret inactif depuis 12 mois **gratuit**
- Envoi d'un courrier recommandé à la demande du client **frais postaux**

SERVICES

> Nature des frais par opération

- Recherche de document ou de relevé de compte et d'attestations diverses à votre demande **9 €**
- Recherche consécutive à adresse erronée **14 €**
- Recherche sur compte inactif depuis 12 mois **14 €**
- Édition d'attestations diverses **6 €**
- Réédition papier d'un relevé de compte **6 €**

L'accès au service internet de gestion de vos comptes, vos relevés, ainsi que notre service information standard (SMS ou courriel) sont gratuits.

Afin de limiter l'utilisation de papier, nous vous invitons à opter pour les relevés de compte électroniques que vous pourrez imprimer en cas de nécessité. Ils sont accessibles directement pour les 13 derniers mois sur votre espace personnel banque.

2 - Banque à distance

SERVICE INTERNET DE GESTION

> Nature des frais par opération

- Accès au service internet de gestion..... **gratuit**
(hors frais de connexion et fournisseur d'accès)
- Réédition de mot de passe **gratuit**

SERVICE D'INFORMATION COMPTE

> Nature des frais par opération

- **Le service information standard vous informe par SMS ou courriel lors de :**

– l'exécution d'un virement programmé et lors de l'enregistrement au crédit du compte d'une remise de chèque(s)

Abonnement **gratuit**

- **Modification du mode d'envoi des informations**

(SMS ou courriel) **gratuit**



3 - Vos opérations de paiement

VIREMENT

> Nature des frais par opération

- **Virement Sepa** 

– Frais par émission d'un virement occasionnel

- Interne  **gratuit**
- Externe  **1 €**

gratuit par internet

– Frais de mise en place d'un virement permanent

- Interne **gratuit**
- Externe **1 €**

gratuit par internet

– Frais par émission d'un virement permanent interne ou externe **gratuit**

- **Virement non Sepa** 

– Frais de réception d'un virement occasionnel ou permanent **gratuit**
(hors frais éventuels appliqués par la banque émettrice)

CHÈQUE DE BANQUE

– Frais d'émission d'un chèque de banque..... **9 €**

4 - Irrégularités et incidents

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

– Frais de saisie administrative à tiers détenteur... **10 %**
du montant dû au Trésor public*

– Frais par saisie attribution et autre saisie **34 €**

– Frais de rejet de virement (permanent ou occasionnel) pour défaut de provision..... **gratuit**

* Dans la limite d'un plafond de 100 € TTC

5 - Réclamations

Toute réclamation du client doit être formulée par écrit à Socram Banque - Service Relation Banque - 2 rue du 24 Février, CS 90000, 79092 Niort cedex 9.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution apportée, le client peut, en second lieu, porter sa réclamation à l'attention du Service Qualité et Formation de Socram Banque - 2 rue du 24 Février - CS 90000 - 79092 Niort cedex 9.

À compter de la réception de la réclamation écrite, un accusé de réception sera adressé au client sous un délai de dix jours ouvrables. La banque dispose d'un délai de deux mois entre la date de réception de la réclamation et la date de la réponse définitive envoyée au client.

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Service Qualité et Formation, le client peut saisir par écrit le médiateur à l'adresse suivante : Le médiateur de l'Association des sociétés financières - 75854 Paris cedex 17, ou en ligne sur le site internet : <http://saisirlemediateur.asf-france.com>

Sont exclus les litiges relevant de la politique générale de la banque (par exemple : la politique tarifaire, le refus de crédit...).

De même, un litige ne peut être examiné par le médiateur lorsque :

- le client ne justifie pas avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès du professionnel par une réclamation écrite selon les modalités prévues, le cas échéant, dans le contrat ;
- la demande est manifestement infondée ou abusive ;
- le litige a été précédemment examiné ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal ;
- le consommateur a introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel ;
- le litige n'entre pas dans son champ de compétence.

Le médiateur, indépendant, statue dans les 90 jours de sa saisine. La procédure de médiation est gratuite, elle suspend les délais de prescription. La saisine du médiateur vaut autorisation expresse de levée du secret bancaire par le client à l'égard de la banque pour ce qui concerne les informations nécessaires à l'instruction de la médiation.

La charte de médiation est consultable sur le site :

<https://lemediateur.asf-france.com/>.

Le client peut également consulter la plateforme européenne de résolution en ligne des litiges de consommation :

www.ec.europa.eu/consumers/odr/.

6 - Les crédits automobile

Pour vous accompagner dans vos projets automobile, MAIF propose des solutions de financement pour les véhicules.

> Pour connaître les conditions en vigueur, consultez MAIF.FR

Pour financer

- L'achat d'un véhicule auto, moto, camping-car, caravane, remorque, bateau ;
- la réparation d'un organe de sécurité ;
- l'adaptation d'un véhicule à votre handicap.

Organisme prêteur : Socram Banque.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

7 - LEXIQUE

- **Virement Sepa** : virement ordinaire occasionnel, différé ou permanent, libellé en euro, permettant d'effectuer des paiements entre deux comptes tenus par des établissements financiers situés dans l'espace Sepa : pays de l'Union européenne, y compris la France, ainsi que l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein, la Suisse et Monaco (nous consulter pour avoir la liste complète au moment de votre demande).
- **Virement interne** : il s'agit d'un virement entre des comptes internes à Socram Banque.
- **Virement externe** : il s'agit d'un virement entre un compte Socram Banque et un compte dans une autre banque.

MAIF.FR

Retrouvez-nous aussi sur   

Socram Banque - société anonyme au capital social de 70 000 000 €
RCS Niort 682014865 - 2 rue du 24 Février - CS 90000 - 79092 Niort cedex 9.
Mandataire en assurance. N° Orias : 08044968 (www.orias.fr).

MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables
CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.

Entreprise régie par le Code des assurances.

MAIF SOLUTIONS FINANCIÈRES - société par actions simplifiée au capital de 6 659 016 € - RCS Niort 350 218 467 - 79038 Niort cedex 9. Intermédiaire en opérations d'assurance, intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement, conseiller en investissements financiers enregistré auprès de la CNCIF et inscrit au registre unique sous le n° 07 031 206 (www.orias.fr), titulaire de la carte T n° CPI 7901 2016 000 005 310 délivrée par la CCI des Deux-Sèvres et exerçant sous le contrôle de l'ACPR - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 9.

MAIF et MAIF SOLUTIONS FINANCIÈRES agissent en qualité d'intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement exclusifs de Socram Banque. MAIF SOLUTIONS FINANCIÈRES inscrite sur le registre unique sous le n° 07 031 206, MAIF inscrite sous le n° 13 005 068 (www.orias.fr).

Fonds Solidaire MAIF - fonds de dotation régi par la loi du 4 août 2008
200 avenue Salvador Allende - 79000 Niort.

9914 - 01/2021 - Réalisation : Studio de création MAIF.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.



Intermédiaire en opération
de banque et en services de
paiement de Socram Banque